

Règlements du conseil d'agglomération de La Tuque



PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ LAVIOLETTE  
AGGLOMÉRATION DE LA TUQUE

**RÈGLEMENT NO 6041-2020**, adoptant les quotes-parts des municipalités liées pour le financement des compétences de l'agglomération de La Tuque pour les prévisions budgétaires 2021.

À une séance extraordinaire du conseil d'agglomération de La Tuque, tenue le 16 décembre 2020 et présidée par le maire, monsieur Pierre-David Tremblay, et à laquelle étaient présents les membres, messieurs Larry Bernier, Éric Chagnon, Roger Mantha, Jean Duchesneau et René Mercure, formant le quorum.

**ATTENDU** l'adoption du budget d'opération de la Ville centrale concernant les compétences d'agglomération au montant de **8 438 790 \$** pour l'exercice financier 2021;

**ATTENDU** le règlement de fonctionnement adopté le 15 janvier 2008 permettant le financement de l'excédent des dépenses sur les revenus au moyen de quotes-parts;

**ATTENDU** la présentation et le dépôt d'un projet de règlement et qu'un avis de motion avec dispense de lecture a dûment été donné lors de l'assemblée ordinaire du 17 novembre 2020 par le membre monsieur Larry Bernier;

**EN CONSÉQUENCE, CE CONSEIL DÉCRÈTE PAR LE PRÉSENT PROJET DE RÈGLEMENT, CE QUI SUIT :**

**ARTICLE 1**

**QUOTES-PARTS FONCTIONNEMENT DE L'AGGLOMÉRATION**

**Montant des quotes-parts**

Afin de pouvoir au financement de l'excédent des dépenses sur les revenus spécifiques relativement aux compétences d'agglomération de La Tuque, il est par le présent projet de règlement déterminé pour l'année financière 2021, les quotes-parts suivantes pour chacune des municipalités liées :

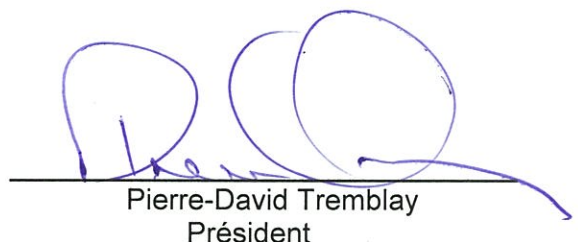
Ville de La Tuque :	4 740 950 \$
Municipalité de La Bostonnais :	205 560 \$
Municipalité de Lac-Édouard :	193 420 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>5 139 930 \$</b>

**ARTICLE 2**

Le présent projet de règlement entre en vigueur conformément à la loi.

**FAIT ET ADOPTÉ** par le conseil d'agglomération de La Tuque à son assemblée extraordinaire du 16 décembre 2020.

  
Jean-Sébastien Poirier  
Greffier

  
Pierre-David Tremblay  
Président